

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2021

Le conseil municipal s'est réuni le 13 octobre 2021 à 18 heures, sous la présidence de Patrice BOUCHER, Maire.

En préambule de la réunion de conseil municipal, une minute de silence est observée en la mémoire de Yann LOUARN, maire de Coat-Méal, décédé en juillet dernier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2021.

INFORMATIONS TRANSMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

- Avenant à la convention relative à l'instruction des autorisations du droit des sols afin de prolonger la durée de la convention pour une durée de 6 mois avant de revoir les termes de la convention, en janvier 2022, pour s'adapter aux nouvelles procédures de saisie par voie électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Fiscalité : rectification faite sur la délibération concernant l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles financés au moyen des prêts aidés de l'état.
- Subvention de 2 156 € du Conseil Régional de Bretagne pour acquisition de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique (aérateur à lames) pour une dépense d'un montant total hors taxes de 5 390 €.
- Visite de la Sénatrice Nadège Havet : Mr le Maire fait part à l'assemblée des échanges lors de cette visite.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEF

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport d'activité 2020 du Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF).

Le SDEF est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le département. Ce rapport présente l'accompagnement du syndicat départemental auprès des collectivités dans leurs travaux d'extensions de renforcement des réseaux électriques, d'amélioration esthétiques des lignes aériennes, d'éclairage public, de communications électroniques et de dessertes en gaz.

Le SDEF met également des compétences au service de l'ensemble de ses adhérents pour l'optimisation de l'éclairage public, l'installation des énergies renouvelables, l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques et tous les projets liés à la transition énergétique source de diversification et de développement territorial.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A LA RENOVATION DE L'ARMOIRE ECLAIRAGE PUBLIC DU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de rénovation de l'armoire d'éclairage public au terrain de football, la commune de Kersaint-Plabennec sollicite le SDEF.

Le SDEF propose de signer une convention financière pour les travaux de rénovation. La contribution communale aux prestations s'élève à 5 209.45 toutes taxes comprises pour la part communale. Pas de participation du SDEF. Le maire est autorisé à signer la convention.

PRISE DE COMPETENCE PAR LA CCPA : « CREATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES PUBLIC ET DEFINITION DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC Y AFFERENTES

« Les Maisons de Services au Public (MSAP) sont des espaces mutualisés de services publics, qui proposent une offre de proximité et de qualité à l'attention des habitants du territoire. Dans ce lieu, les usagers bénéficient d'aides et de conseils personnalisés sur différents domaines, en adéquation avec les besoins du territoire (prestations sociales, formation, emploi, mobilité, énergie...) grâce à des permanences et des animateurs spécifiquement formés par les opérateurs partenaires.

Après modification de ses statuts, le conseil communautaire du 08 juillet 2021, à l'unanimité, a accepté la prise de compétence « Création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes ».

Pour que ce transfert soit acté, les conseils municipaux des communes intéressées doivent se prononcer par délibération du conseil municipal. La commune de Kersaint-Plabennec autorise la prise de la compétence « Création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes » par la Communauté de communes du Pays des Abers. Le conseil donne son accord.

INSTAURATION DE LA RODP PROVISOIRE RESEAUX ET DISRIBUTION DE GAZ

Monsieur le Maire expose au Conseil que la redevance due chaque année à une commune pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi que sur des canalisations particulières de gaz, est fixée par le conseil municipal. Pour permettre à la commune de fixer cette redevance, l'occupant du domaine communique la longueur totale des canalisations construites et renouvelées sur le territoire de la commune et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due. Le conseil adopte la proposition faite concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, dite «RODP provisoire», soit 70 mètres en 2020.

GARANTIE D'EMPRUNT : BREST METROPOLE HABITAT POUR LES OPERATIONS DE LA COULEE VERTE ET LEZ AR C'HOAT

Pour financer la relance des chantiers de construction et de réhabilitation ayant subi des retards ou des arrêts à cause de la crise sanitaire liée à la Covid 19, la Caisse des Dépôts et Consignations a lancé un appel à manifestation afin de réallouer le reliquat des prêts au niveau national. BMH a répondu à cet appel et a obtenu une enveloppe de 17 500,00 euros pour les opérations de Lez ar C'Hoat et la Coulée Verte. Suite à cette attribution, le 24 août dernier, Brest Métropole Habitat a sollicité la garantie de la Commune de Kersaint-Plabennec à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt. Accord du conseil.

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Sur proposition de la commission « Finances », l'adjointe au maire, Karine HELIES, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à un réajustement en section de fonctionnement et d'investissement.

AVENANT N° 1 AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) 2019-2022

Le Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il permet de mutualiser les moyens et de permettre une réflexion commune sur un plus grand territoire.

Le passage à la « Convention Territoriale Globale » (CFG) doit revivifier le cadre politique entre les CAF et les collectivités territoriales en élargissant la réflexion à l'ensemble des besoins des familles et des partenaires sur différents champs d'actions.

A compter du 1^{er} janvier 2020, la CTG remplace le CEJ qui arrivent à échéance. Sur le Pays des Abers, un travail collectif est engagé depuis 2019 avec un projet éducatif des treize communes. Cependant afin d'assurer le maintien des financements des communes en fin de contrat CEJ (Lannilis, Coat-Méal, Bourg-Blanc, Plouguin, Saint-Pabu et Le Drennec) devront intégrer un contrat toujours en cours jusqu'à fin 2022 par voie d'avenant. Le maire est autorisé à signer l'avenant.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & AGRICULTURE :

Modification n°1 du PLUj : La concertation concerne l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AUh en 1AUh de Kersaint-Plabennec (secteur nord-est de l'agglomération) afin de produire une nouvelle offre de logements sur la commune. Cette opération d'habitat, sous maîtrise d'ouvrage privée, va permettre la réalisation de plus de 50 logements en plusieurs phases.

VIE ASSOCIATIVE :

Pass Asso du Pays des Abers et Région Breagne : Le Pays des Abers a transmis aux municipalités un dossier de candidature Passa Asso afin de faciliter la relance des associations suite à la crise sanitaire. Le montant global octroyé pour la commune de Kersaint-Plabennec est de 2 946 € pour les associations qui en feront la demande et qui répondent à certains critères. Neuf dossiers ont été déposés en mairie. Toutes les demandes ont reçu une aide financière, soit 327 € pour chacune des neuf associations.

Décorations de Noël : La commission propose d'installer, sur la place du marché, une boîte aux lettres dédiée au Père Noël, de fixer des prises électriques sur les candélabres de la commune afin d'installer des décorations supplémentaires sur la route de St Divy et la route de Plabennec,

BATIMENTS NEUFS

Local communal réalisé par Finistère Habitat : Lors de la dernière séance de conseil municipal, il a été décidé de créer un Pôle Santé & Bien Être. Quelques professionnels se sont positionnés. La commission valide le plan d'aménagement proposé par Collectif d'Architectes qui travaille pour Finistère Habitat. Un appel d'offre sera lancé prochainement pour les travaux d'aménagement du local qui comportera au moins quatre cabinets.

VOIRIE-MATERIEL-BATIMENTS

Acquisition d'un nouveau photocopieur : La commission propose de valider le devis qui s'élève à 3480 € ainsi qu'un contrat de maintenance d'une durée de 5 ans.

Coupe d'arbres : La commission propose au conseil de valider le programme de taille des arbres sur l'agglomération de la commune.

Bâtiment de Kéralias : Karine HELIES fait le point sur les travaux à Kéralias. Une réunion de pré-réception a eu lieu le mardi 12 octobre 2021. Des réserves ont été posées.

Voirie : Karine HELIES fait le point sur les travaux qui ont été réalisés. Le curage des fossés devrait être effectué d'ici la fin du mois d'octobre.

La commission étudie diverses possibilités pour une signalisation horizontale aux abords de l'école pour améliorer la sécurité routière.

Une rencontre a été organisée avec les élus de St Thonan, de Kersaint-Plabennec et les riverains pour échanger sur les problèmes de vitesse à Odébleis et Lanvelar.

Distribution des plaques : toutes les plaques n'ont pas été distribuées. Les membres de la commission passeront au domicile des administrés pendant les vacances de la Toussaint.

Bâtiments publics : L'éclairage de la salle du conseil municipal a été remplacé.

AFFAIRES SOCIALES

Repas des Aînés : la date retenue est le 11 décembre 2021. La commission propose un plat à emporter ou un repas sur place. Cependant, si le nombre de personnes intéressées pour prendre part au repas est insuffisant, le panier repas sera offert à toutes les personnes. Un courrier nominatif sera adressé aux personnes de 70 ans.

EMBELLISSEMENT-ENVIRONNEMENT

La Coulée Verte : La demi-journée de nettoyage s'est déroulée le samedi 18 septembre. Mme PERES remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'embellissement de la commune. La commission propose quelques aménagements : installation d'un banc sur le parking, création d'un « hôtel à insectes » avec nichoirs... Ces propositions seront étudiées avec le service technique de la commune.

Le cimetière : La commission propose qu'une deuxième stèle soit installée au Jardin du Souvenir car il ne reste que deux places pour les plaques d'identification.

Argent de poche : La commission propose de modifier la tranche d'âge. Les jeunes de 14 à 17 ans pourront postuler pour les vacances de la Toussaint.

Travaux en Espaces Verts : Le point est fait sur les travaux à prévoir : massif de la salle Félix Guéguen à réaliser, passerelle à Treller, aménagement des allées du cimetière en enrobé...

Semaine européenne du développement durable : elle a eu lieu du 18 septembre au 8 octobre. La commission propose deux opérations : journée de « Grand ramassage de déchets » et « Brocante Gratuite » le samedi 2 octobre. Ces deux opérations ont été annulées à cause de la tempête prévue ce jour-là. Elles seront reprogrammées au printemps 2022.

QUESTIONS DIVERSES

- **RPQS du Spernel** : Présentation du Rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du Service de L'eau du Spernel. Le Conseil Municipal en prend acte.
- **Modification d'une antenne sur la commune de Kersaint-Plabennec** : L'antenne actuelle (4G) installée sur la ZA de Pen ar Forest sera modifiée (5G) pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population. Date prévisionnelle de début des travaux 02/03/2022 pour une mise en service en juillet 2022. Un dossier d'information est disponible et consultable en mairie sur demande.